VILLE D'EU

Envoyé en préfecture le 20/09/2024

Reçu en préfecture le 20/09/2024

Publié le 2 0 SEP. 2024

ID: 076-217602556-20240919-2024185DEC-CC

DECISION

N° 2024/185/DEC/1.4

Le Maire de la Ville d'EU,

Vu,

- l'article L. 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,

- la délibération du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal, à Monsieur le Maire,

Considérant la décision de passer un contrat avec l'Association « Olorime » – représentée par Arnaud Claveau, en qualité de Président – 14, rue Notre Dame – 76200 Dieppe – pour un spectacle « l'opéra, j'aime pas ça! » qui aura lieu le vendredi 20 septembre 2024 à 19h00 au Théâtre du Château.

DECIDE:

Article 1er: Il est passé un contrat avec l'Association «Olorime» – représentée par Arnaud Claveau, en qualité de Président – 14, rue Notre Dame – 76200 Dieppe – pour un spectacle «l'opéra, j'aime pas ça!» qui aura lieu le vendredi 20 septembre 2024 à 19h00 au Théâtre du Château.

Article 2: Le montant de la prestation s'élève à la somme de 700 € TTC (Sept cent euros TTC) pour le spectacle.

Il sera facturé, en sus du prix la somme de 50 € TTC (Cinquante euros TTC) pour les frais de déplacement.

La Commune prendra également en charge :

- le règlement des droits d'auteurs (SACEM, SACD)

Article 3: Monsieur le Trésorier et Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, en l'Hôtel de Ville, le dix-neuf septembre deux mil vingt-quatre.

